



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105021>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-105021**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-88224

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 16/09/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE PARIS - DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21750001600019

Ville : Paris

Code postal : 75004

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Conception et organisation du spectacle de passage à la nouvelle année 2025 de la Ville de Paris

Type de marché : Services

Critères d'attribution : Critère 1 : Qualité artistique et technique de la proposition, appréciée sur la base du mémoire technique (pondéré à 60%) - Sous-critère 1 : Pertinence de la conception artistique de l'événement (pondéré à 70%) - Sous critère 2 : Pertinence des moyens techniques mis en oeuvre à l'appui du projet (pondéré à 30 %) Critère 2 : Qualité de l'organisation mise en oeuvre, appréciée sur la base du mémoire technique, pondéré à 30 % - Sous critère 1 : Pertinence des moyens humains mis en oeuvre pour assurer les prestations (pondéré à 70 %) - Sous critère 2 : Pertinence du planning de mise en oeuvre (pondéré à 20 %) - Sous critère 3 : Pertinence des mesures proposées pour un évènement le plus éco responsable possible (pondéré à 10 %) Critère 3 : Prix global et forfaitaire, apprécié sur la base du montant total TTC indiqué dans la DPGF (pondéré à 10%)

Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de remise des offres est repoussée au 30 septembre 2024 à 12h.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/09/2024